



FAITS MARQUANTS

Tavelure : Les stocks de spores projetables augmentent. Pas de pluies annoncées pour ce weekend

Oïdium : présence d'oïdium, surveillez vos vergers.

Psylle du poirier : observation de larves.

Pucerons : présents dans certains vergers, surveillez.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Nouvelle note nationale abeilles en pièce jointe.

Selon la précocité variétale et la localisation des vergers, les stades vont de :

G (Chute des 1^{ers} pétales) à I (Nouaison) pour les pommiers.

H (Chute des dernières pétales) à I (Nouaison) pour les poiriers.

FRUITS A PEPINS

MALADIES

● TAVELURE DU POMMIER – VENTURIA INAEQUALIS

Légende:

tl contamination de type Angers (très léger)

L: contamination légère

AG: Assez grave

G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables

Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU)

Heure d'hiver: HU + 1

Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY	29-avr	33,5	du 29/04 0h au 01/05 5h	6,58%	G	projeté : 91,77% projetable: 1,92%
77 COMPANS	29-avr	27,0	du 29/04 0h au 01/05 7h	1,45%	G	projeté : 94,86% projetable: 0,26%
91 MEREVILLE	29-avr	12,5	du 29/04 0h au 30/04 12h	6,85%	AG	projeté : 88,54% projetable: 3,00%
95 VILLIERS LE SEC	29-avr	14,5	du 29/04 0h au 01/05 8h	7,52%	G	projeté : 90,56% projetable: 2,41%

Dernières données météo : 3 mai 2018, 5h (heure universelle).

Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le 21 février 2018.

Les risques de contamination qui n'étaient pas terminés lundi, se sont clôturés le 1/05 pour les sites de Chevry Cossigny (77), Compans (77) et Villiers le Sec (95). Pour le site de Méréville (91), il s'est terminé le 30/04 à midi. Depuis d'après le modèle il n'y a pas eu de nouveau risque de contamination.



Taches de tavelure (Fredon IDF)

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- Les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers allant de C (éclatement des bourgeons) -C3 (stade oreille de souris) pour le pommier et C3 (stade oreille de souris) -D (stade bouton vert) pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Les quantités de spores projetables augmentent. Aux prochaines pluies il y aura projection de spores, le risque de contamination restant lui lié à la durée d'humectation sur le feuillage. Aucune pluie n'est prévue pour ce week-end.

Si les conditions météorologiques se confirment, le risque tavelure est limité pour ce weekend.



LE GROUPE TAVELURE / POMMIER / Qoi-P DE SYNTHÈSE EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.

LE GROUPE TAVELURE / POMMIER / SBI-IDM ou IDM EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.

LE GROUPE TAVELURE / POMMIER / Thiophanates (MBC) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.

LE GROUPE TAVELURE / POMMIER / Anilinopyrimidines (AP) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.

• **FEU BACTÉRIEN – ERWINIA AMYLOVORA**

La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance ainsi que par les blessures. Les conditions climatiques favorables sont:

- température maximale supérieure à 24 °C
- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie minimale de 2,5 mm.

Lors d'**orages**, les conditions sont réunies pour potentiellement contaminer de nouvelles plantes.



Symptôme de feu bactérien sur variété CANADA (Fredon IDF)

Les conditions climatiques peuvent devenir favorables au développement de cette maladie. A surveillez dans les parcelles où il y a eu un historique feu bactérien.

RAVAGEURS

• TORDEUSES

Cette semaine des captures de la petite tordeuse de la grappe, *Argyrotaenia pulchellana*, ou Eulia, sont enregistrées sur plusieurs sites du réseau d'épidémiosurveillance comme le montre le tableau ci-dessous. Sur les sites où les captures ont débuté, une diminution des captures est observée entre cette semaine et la semaine dernière.

Aucun seuil indicatif de risque n'est fixé quant au premier vol, les chenilles s'attaquent aux feuilles.

dpt	commune	sem 17	sem 18
77	gressy	18	7
77	Lumigny	0	0
77	ussy sur marne	0	0
78	orgeval	25	13
78	vernouillet	49	7
95	Saint Brice sous foret	57	40



• CARPOCAPSE DES POMMES - CYDIA POMMELLA

Une capture a été signalée le 23 avril sur la commune de Davron (78), depuis aucun nouveau signalement sur le réseau francilien.

Les premières captures de ce ravageur les années précédentes s'enregistraient de la semaine 16, pour l'année 2011 à la semaine 20, pour 2012. L'année dernière les premiers papillons de carpocapses ont été observés mi-mai.



Méthodes alternatives :

La mise en place d'une confusion sexuelle est possible dans les vergers, les diffuseurs doivent être mis en place avant le début du vol.

Pour en savoir plus, consultez la [Fiche technique 17 du guide Ecophyto fruits : Confusions sexuelles](#)

• CHENILLES

Des chenilles ont été observées sur les parcelles du réseau aussi bien sur pommier que poirier.

On les repère aux dégâts occasionnés sur les boutons et sur les feuilles : morsures, filaments reliant les feuilles ou les boutons.



Chenilles sur feuilles

Méthodes alternatives :

Favorisez les auxiliaires dans votre verger.

Les mésanges sont des prédateurs naturels des larves parasites des pommes (en particulier des carpocapses et cheimatobies). Il est assez facile d'accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux, en se procurant des nichoirs, ou mieux encore, en les fabricants soi-même.

La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, l'IFPC et l'EPLA d'Alençon-Sées ont créé une fiche technique sur : Les mésanges, oiseaux insectivores pour lutter contre les chenilles.

http://www.chambre-agriculture-normandie.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/svpc-mesange.pdf

POMMIER

MALADIES

- **OIDIUM - *PODOSPHAERA LEUCOTRICHA***

Des symptômes d'oïdium ont été observés cette semaine sur le site de Vernouillet (78) sur 10% des arbres, à Saint Brice sous Forêt (95) sur 5% des arbres observés. La maladie est favorisée par une forte hygrométrie et des températures comprises entre 10 et 20°C.

Exemple de sensibilité variétale à l'Oïdium :

- Peu sensible : Braeburn, Jazz, Mairac, Delcorf, Cameo...
- Moyennement sensible : Golden, Pink-Lady Tentation, Boskoop, Gala...
- Sensible : Diwa, Idared, Jonagold, Elstar, Topaz, Granny Smith, Gravenstein, Pinova...

Les contaminations primaires sont possibles dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3). Les jeunes feuilles, jusqu'à 6 jours après leur sortie, sont particulièrement sensibles à la maladie, la période de pousse est une période à risque. Le risque est modéré.

Méthodes alternatives :

Les mesures prophylactiques doivent être privilégiées en supprimant toute source d'inoculum détecté. Les rameaux oïdiés doivent être sortis de la parcelle et brûlés.

RAVAGEURS

- **LES PUCERONS**
- **Pucerons verts du pommier :**

Cette semaine, aucun puceron vert du pommier n'a été observé sur les parcelles du réseau d'épidémiosurveillance.

- **Puceron cendré du pommier :**

Quelques pucerons cendrés ont été observés dans le nord Seine et Marne. La semaine dernière, ils étaient présents sur le site de Vernouillet (78).

- **Pucerons lanigères – *Eriosoma lanigerum* :**

On observe des foyers de pucerons lanigères, à Gressy (77).



Seuils indicatifs de risque pour les différents pucerons

Pucerons	Vert migrant	Vert	Lanigère	cendré
Seuil Indicatif de Risque	60%	15%	10%	1%

Données CTIFL Protection intégrée pommier - poirier 2006

Des auxiliaires comme les coccinelles et syrphes ont été observés sur la majorité des parcelles. Ils sont de bons prédateurs de pucerons et peuvent aider à réguler les premières populations de pucerons, surveillez les.

Aucune parcelle du réseau n'a atteint l'un des seuils indicatif de risque. Surveillez vos parcelles, avec la remontée des températures la reprise d'activité devraient s'intensifier. Le risque est modéré.

Méthodes alternatives :

L'utilisation de bandes florales peut être employée pour favoriser les antagonistes des pucerons en verger de pommiers.

Pour en savoir plus, consultez le [guide pratique à partir de retours d'expériences](#).

POIRIER

- **PSYLLE - CACOPSYLLA PYRI**

D'après les observations réalisées cette semaine, des psylles sont observées à Vernouillet (78) aux stades adultes sur 100% des arbres observés et larvaires sur 40% des arbres. Les conditions climatiques annoncées devraient être propices à leur développement.

Néanmoins, de nombreux prédateurs sont également observés dans les vergers, comme les Trombiidae, des acariens prédateurs. Leur présence peut aider à réguler les premières populations de psylles.

Le seuil indicatif de risque est :

- Jusqu'au stade G-H : 10 % pousses occupées par larves ou œufs.
- Après le stade G-H : 20% pousses occupées par larves ou œufs.

Une parcelle du réseau dépasse le seuil indicatif de risque. Le risque à ce jour est faible à fort, surveiller les zones à forte pression l'an passé.

 **Méthodes alternatives :**

L'utilisation d'argile peut être utilisé pour contre les psylles

Pour en savoir plus [la Fiche 13 du guide écophyto fruits : argiles \(kaolinite calcinée\)](#).



LE GROUPE PSYLLE / POIRIER /PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE EST EXPOSÉ A UN RISQUE DE RESISTANCE.

LE GROUPE PSYLLE / POIRIER /ACHEI EST EXPOSÉ A UN RISQUE DE RESISTANCE.

- **PUCERONS MAUVES – DYSAPHIS PYRI**

Aucun puceron mauve n'a été observé dans les parcelles du réseau en production.

Le seuil indicatif de risque est atteint dès que la présence d'un puceron mauve est observée dans la parcelle.



Puceron mauve du poirier (FREDON IDF)

A ce jour, le seuil indicatif de risque n'est pas atteint. Le risque est faible

TOUS FRUITS

- **DROSOPHILA SUZUKII**

Cette semaine encore on dénombre peu de drosophile.

site	captures de <i>D. suzukii</i>	
	sem 17	sem 18
Vernouillet	6	0
Saint brice sous Forêt	61	56
Lumigny	0	0
Paris	17	17
Ussy sur Marne	0	0



Compte tenu des stades phénologiques des fruitiers, il n'y a aucun risque à ce jour.

Les abeilles butinent, protégeons les !

L'arrêté du 28 novembre 2003 prévoit que, pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, les traitements réalisés au moyen d'insecticides et d'acaricides sont interdits durant la période de floraison et pendant la période de production d'exsudats sur toutes les cultures visitées par ces insectes.

Par dérogation certains produits sont autorisés durant ces périodes si l'étiquetage porte une des mentions suivantes :

- emploi autorisé en floraison,
- emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats,
- emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats,

Dans les 3 cas, l'application doit se faire **en dehors de la présence d'abeilles**.

Il est **préférable de traiter à la tombée de la nuit** puisque la plupart des butineuses ont quitté les parcelles et en raison du délai suffisant entre l'application du produit et le butinage des abeilles le lendemain matin, au contraire d'une application réalisée le matin.



Ci-joint la note BSV : « [Les abeilles, des alliés pour nos cultures : protégeons-les !](#) ».

Prochaine modélisation tavelure, lundi 7 mai 2018.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

- **Observations** : FREDON, Verger de Molién, Le Jardin du Luxembourg
- **Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline BOURHIS LEZIER
- **Comité de relecture** : DRIAAF – SRAL, Chambre d'Agriculture de Région d'Ile de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : yes.morio@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre de Région d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Chambre de Région d'Île de France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal